

Éric
Émond

eemond@journaldequebec.com

Les impacts positifs de la construction d'une route à quatre voies divisées dans la réserve faunique des Laurentides ne se limiteront pas au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Bien des entreprises du reste du Québec économiseront également, si ce projet se concrétise.

Le ministère des Transports démontrait récemment que l'amélioration de la 175 peut se justifier économiquement. Selon lui, la société économisera des millions de dollars en réduisant de beaucoup le nombre d'accidents sur cette route. De plus, les entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean économiseraient annuellement 38,7 millions de dollars parce que le lien reliant cette région à Québec serait amélioré.

Cette étude comporte cependant des limites, estime l'économiste Roger Boivin, du Groupe performance stratégie qui a préparé le mémoire présenté par la MRC Domaine-du-Roy lors des audiences publiques du BAPE. Elle considère que les impacts positifs se limiteront au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

«C'est décevant que le ministère ait évalué les impacts qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean», souligne M. Boivin.

Ce dernier rappelle qu'à tous les ans, environ 1,1 milliard de dollars sont investis au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Selon lui, au moins 30 % de ces investissements ont des retombées directes dans les autres régions du Québec.

Un exemple. Lorsque la compagnie Alcan a construit une nouvelle usine à Alma, à la fin des années 90, une bonne partie des travaux (environ 930 millions de dollars sur un projet total de 3 milliards) ont été confiés à des firmes qui ne sont pas du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

«En utilisant la même grille d'analyse que celle utilisée par le ministère des Transports, on peut avancer que les entreprises du reste du Québec impliquées dans le projet d'Alcan auraient économisé 4,4 millions de dollars si une route à quatre voies divisées avait existé à l'époque.»

D'autres facteurs

Ce calcul, poursuit Roger Boivin, pourrait s'appliquer lors de la réalisation d'autres projets importants comme la construction de barrages par Hydro-Québec sur les rivières Péribonka et Eastmain.

«L'arrivée d'une nouvelle infrastructure permettrait à toutes les entreprises de diminuer leurs coûts d'exploitation. Ça s'applique à celles du Saguenay—Lac-Saint-Jean mais aussi aux compagnies de Québec, la Beauce ou Chaudière-Appalaches.»

Personne, rappelle M. Boivin, n'a mis en lumière le fait que des nombreuses compagnies de Québec et des environs, notamment dans les secteurs de l'alimentation et du commerce, font affaire au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elles auront également droit à des économies, avec une nouvelle route.

«L'étude du ministère du Transport avance qu'avec une population de 270 000, les entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean économiseront à tous les ans 38 millions de dollars. Je pense qu'on peut dire qu'à Québec et les environs, il y aura un nombre similaire de gens qui seront directement touchés par la route. On peut donc avancer que les impacts économiques seront du même ordre.»

ROUTE 175

La construction d'une autoroute profiterait à la région de Québec



Photo Les ARCHIVES Kark TREMBLAY

Les audiences du BAPE sur le projet d'amélioration de la route 175 se poursuivront aujourd'hui, à Québec.



Photo COURTOISIE

Roger Boivin estime que le Saguenay—Lac-Saint-Jean ne sera pas la seule région du Québec à tirer des avantages économiques de l'amélioration de la 175.

AVIS DIVERS



Roy, Métivier, Roberge
SYNDICS

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que ROSAIRE GAUTHIER & FILS LTÉE, du 1623, Bégin, CHICOUTIMI (Québec), a fait cession de ses biens le 12^e jour de mai 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31^e jour de mai 2005 à 11 h, au Palais de Justice, 227, rue Racine Est, salle 2.01, CHICOUTIMI (Québec).

Daté le 25^e jour de mai 2005, à Sainte-Foy.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
SYNDIC aux biens de
Rosaire Gauthier & Fils Ltée

Jacques Roy, CA, CIRP, syndic / Éric Métivier, CMA, CIRP, syndic
José Roberge, B.A. CIRP, syndic
Québec • Beauce • Victoriaville • Rivière-du-Loup • Trois-Rivières
Shawinigan • Drummondville • Chicoutimi • Thetford Mines
Iberville 111
2960, boul. Laurier, bureau 210, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Tél.: (418) 651-5500 Télécopieur : (418) 651-8077

218621

AVIS DIVERS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Centre du pneu St-David inc., ayant son siège social au 14, rue des Émeraudes, Lévis (Québec) G6W 6Y8, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 mai 2005.
Steve Grice
Administrateur

218694

VENTE PUBLIQUE - VENTE PUBLIQUE - VENTE PUBLIQUE

SUITE À LA FERMETURE DE : MARTIN FORD, LÉVIS
**VENTE PUBLIQUE
D'UNE CENTAINE
DE VÉHICULES
FORD**

ON A UNE FORD SUR LA GLACE POUR VOUS...

SEULEMENT
48
HEURES

VOIR L'AVIS
DE LA VENTE PUBLIQUE
DANS CE JOURNAL
PAGE 25

218723

VENTE PUBLIQUE - VENTE PUBLIQUE - VENTE PUBLIQUE



AVIS PUBLIC

La Société des alcools du Québec (SAQ) avise les fournisseurs de biens et services (incluant les travaux de construction), qu'à compter du 1^{er} juin prochain, les appels d'offres publics ne seront publiés que par le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Toute entreprise désirant offrir ses services à la SAQ devra dorénavant obtenir les documents d'appel d'offres publics en s'adressant au site internet suivant : www.seao.ca.

218081